



Ecole de préparation au Diplôme Fédéral
« Naturopathe en médecine naturelle traditionnelle européenne »

ECOLE TERRA STELLA NATURA

« RÉFLEXOTHÉRAPIE DE LA PLANTE DES PIEDS »



OBJECTIFS DE FORMATION

- LOCALISER AVEC MÉTHODE ET PRÉCISION LES ZONES RÉFLEXES DES PRINCIPAUX SYSTÈMES DE L'ORGANISME
- DÉVELOPPER LA PERCEPTION DE LA QUALITÉ DES TISSUS À TRAVERS UN TOUCHER RÉFLEXE ADAPTÉ
- ADAPTER L'INTENSITÉ ET LA PRÉCISION DU TOUCHER EN FONCTION DE LA PERSONNE À TRAITER ET DE LA RÉPONSE THÉRAPEUTIQUE RECHERCHÉE
- RECUEILLIR LES INFORMATIONS PERTINENTES À TRAVERS L'HISTOIRE DE SANTÉ ET MALADIE DE LA PERSONNE À TRAITER, INTERPRÉTER LES INFORMATIONS ET FIXER DES OBJECTIFS THÉRAPEUTIQUES
- METTRE EN ŒUVRE UNE RÉPONSE THÉRAPEUTIQUE ET CONCEVOIR UN PROTOCOLE DE TRAITEMENT
- EVALUER CE QUI S'EST PASSÉ PENDANT LA SÉANCE ET ENTRE LES SÉANCES
- IDENTIFIER LES GRANDS PRINCIPES DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE EN THÉRAPIE NATURELLE ; IDENTIFIER LES GRANDES DYSFONCTIONS DE L'ORGANISME
- METTRE EN RELATION DES GRANDES DYSFONCTIONS ENTRE ELLES POUR AVOIR UNE VISION GLOBALE DE LA PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ DE LA PERSONNE À TRAITER
- CORRÉLER CETTE VISION GLOBALE AVEC UNE PERCEPTION TACTILE ET VISUELLE DES ZONES RÉFLEXES PERTURBÉES
- DÉVELOPPER SA SENSIBILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPER LE CONTACT AVEC SES RESSOURCES INTÉRIEURES, TRANSMETTRE L'ÉNERGIE À TRAVERS LES DOIGTS AU COURS D'UNE SÉANCE DE RÉFLEXOLOGIE POUR NORMALISER L'ACTIVITÉ DES ZONES RÉFLEXES
- DÉVELOPPER LA FINESSE DE SES PERCEPTIONS COMME MOYEN DE METTRE L'ACCENT SUR D'ANCIENS CONFLITS ÉMOTIONNELS ET D'EN PERMETTRE L'ÉLIMINATION CHEZ LA PERSONNE À TRAITER
- DEVENIR UN PROFESSIONNEL DONT LA FORMATION EST RECONNUE ASCA ET QUI PERMET L'OBTENTION DU LABEL RME (N°81)



A L'ISSUE DE CETTE FORMATION, LES APPRENANTS :

- LOCALISERONT LES ZONES RÉFLEXES DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES ANATOMIQUES AVEC PRÉCISION
- APPLIQUERONT UNE DÉMARCHÉ THÉRAPEUTIQUE POUR INTERVENIR DANS UN PROBLÈME DE SANTÉ
- ÉTABLIRONT UNE RELATION THÉRAPEUTIQUE AVEC EMPATHIE DANS UNE DÉMARCHÉ RELAXANTE ET CURATIVE

ATOUTS DE NOTRE ÉCOLE ET QUALITÉ DE NOTRE ENSEIGNEMENT

- NOUS AVONS CONSTRUIT UN MODÈLE DE FORMATION QUI INTÈGRE DES RÉVISIONS DE LA MATIÈRE, AINSI QUE DES COURS D'INTÉGRATION GLOBALE DES CONNAISSANCES. C'EST UN ATOUT TANT POUR LA RÉUSSITE DE L'EXAMEN, QUE POUR RETENIR LES INFORMATIONS UTILES À LA PRATIQUE SÉCURITAIRE
- NOS FORMATEURS SONT DES PRATICIENS DE TERRAIN, ET SONT DONC CONFRONTÉS RÉGULIÈREMENT À LA MATIÈRE QU'ILS ENSEIGNENT ; NOUS NE TRAVAILLONS PAS AVEC DES ÉTUDIANTS OU DES PERSONNES SANS EXPÉRIENCE DE TERRAIN.
- LES COURS SONT ASSURÉS PAR DES PERSONNES DIPLÔMÉES, EN NATUROPATHIE EN L'OCCURRENCE. LA MATIÈRE PEUT DONC ÊTRE ENSEIGNÉE AVEC LE REGARD ADAPTÉ QUE L'ON PEUT PORTER EN MÉDECINE EMPIRIQUE, POUR ADAPTER LE DISCOURS AVEC SOUPLESSE ET LÉGITIMITÉ.
- NOS FORMATEURS ONT TOUS L'EXPÉRIENCE DE LA FORMATION D'ADULTES ET SONT HABITUÉS À L'ANIMATION DE COURS.

COÛTS DE FORMATION

CHF 2340. -- COUT DE LA FORMATION COMPLÈTE THÉORIQUE COMPLÈTE (EXAMENS ET DIPLÔMES INCLUS)

FRAIS D'INSCRIPTION, D'ADMINISTRATION, D'EXAMENS ET DE PRODUCTION DES DIPLÔMES INCLUS

L'ÉTUDIANT EST ENGAGÉ PAR LA SIGNATURE DU CONTRAT DE FORMATION/DE PAIEMENT (CFR. CONDITIONS GÉNÉRALES) ET VERSE UN ACOMPTE DE 350 CHF.

INFORMATIONS PRATIQUES

TOUTES LES HEURES DE COURS INDICUÉES SONT DES HEURES EN PRÉSENTIEL.

1 JOURNÉE DE FORMATION = 8 PÉRIODES DE 50 MINUTES DE COURS EN PRÉSENTIEL

104 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL, SOIT 13 JOURS EN TOUT

HORAIRES : 8H30 À 16H45, SOIT 8 PÉRIODES DE 50 MINUTES. PAUSE DE 45 MINUTES À MIDI, ET 2 PÉRIODES DE PAUSE DE 25 MINUTES PAR DEMI-JOURNÉE

VALIDATION DU CURSUS AU SEIN DE L'ÉCOLE

RÉUSSITE À L'EXAMEN FINAL, RÉALISATION DE 50 CAS DE PRATIQUE DOCUMENTÉE

PRÉSENCE AU COURS À MINIMUM 80% EN PRÉSENTIEL.

PAIEMENT À JOUR.



Ecole de préparation au Diplôme Fédéral
« Naturopathe en médecine naturelle traditionnelle européenne »

PRÉREQUIS

SANS ÊTRE UNE OBLIGATION, ÊTRE EN POSSESSION D'UN(E) CFC, MATURITÉ GYMNASIALE, MATURITÉ PROFESSIONNELLE, DIPLOME DE COMMERCE OU DE CULTURE GÉNÉRALE, BACCALAURÉAT OU TITRE DE SECONDAIRE 2 JUGÉ ÉQUIVALENT, EST UNE RÉELLE PLUS-VALUE POUR APPRENDRE.

ABSENCE DE PROCÉDURE JUDICIAIRE ET /OU DE CONDAMNATION POUR DES FAITS INCOMPATIBLES AVEC L'EXERCICE DE LA PROFESSION.

TOUTE LES CANDIDATURES FONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE, ET POURRONT FAIRE L'OBJET D'UN ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION.

CONDITIONS SPÉCIALES ET CONTRAT DE PAIEMENT

70H30 DE PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES SE RÉPARTISSENT EN :

- 3 SÉANCES DE RÉFLEXOLOGIE À RECEVOIR PAR UN PROFESSIONNEL DIPLÔMÉ : 4H
- UNE AUTO-ÉVALUATION SUR LE PARCOURS DE FORMATION : 4H
- 50 SÉANCES D'1H15 CHACUNE EN PLUS DES HEURES DU DOSSIER DE FIN DE CURSUS : 62H30

RESPONSABLES DE FORMATION

ERIC FORESTIER, DIRECTION PÉDAGOGIQUE, NATUROPATHE AVEC DIPLOME FÉDÉRAL EN MTE, MENTOR CERTIFIÉ POUR LA CONDUITE DU MODULE M7, POSSÈDE UN BREVET FÉDÉRAL DE FORMATEUR D'ADULTES ; IL TRANSMET LE SAVOIR ACCUMULÉ DEPUIS SES 12 ANNÉES DE CONDUITE DE FORMATION AU SEIN DE SON ÉCOLE « LE DEUXIÈME CERVEAU », QU'IL TRANSFÈRE À L'ÉCOLE TERRA STELLA NATURA.

ANTHONY VAN ROSSEM, DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CONCEPTUEL, NATUROPATHE AVEC DIPLOME FÉDÉRAL EN MTE ET INFIRMIER SPÉCIALISÉ EN RÉANIMATION ET SOINS INTENSIFS, A LE RÔLE DE TRANSMISSION DE SAVOIR EN TANT QU'HÉRITIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE PIERRE-ALAIN VERNET, NATUROPATHE ET FORMATEUR TRÈS CONNU EN SON TEMPS. IL FORME EN NATUROPATHIE DEPUIS 2018 ET EXERCE EN CABINET DEPUIS 2013. SES AXES DES SPÉCIALISATIONS SONT LA LECTURE DU SANG VIVANT AU FOND NOIR, LA NUTRITHÉRAPIE APPUYÉE SUR LA PERCEPTION DES TERRAINS NUTRITIONNELS ET DES TERRAINS HIPPOCRATIQUES.

CHARGÉS DE COURS

ERIC FORESTIER

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

@ : INFO@TELLANAT.CH

WEB : WWW.TELLANAT.CH

TEL : 078 300 65 63



Ecole de préparation au Diplôme Fédéral
« Naturopathe en médecine naturelle traditionnelle européenne »

DATES DE FORMATION 2025

25 AOUT, 1 SEPTEMBRE, 6 OCTOBRE, 7 OCTOBRE, 10 NOVEMBRE, 17 NOVEMBRE, 1 DÉCEMBRE, 15 DÉCEMBRE, 19 JANVIER, 26 JANVIER, 23 FÉVRIER, 2 MARS

23 MARS – EXAMEN

ORGANISATION DE LA FORMATION

- HISTOIRE DE LA RÉFLEXOLOGIE, INDICATIONS, MOYENS D' ACTIONS, CONTRE-INDICATIONS
- LE PROTOCOLE DE DÉTENTE EN RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE
- LOCALISATION SUR LE PIED DES ZONES RÉFLEXES DES DIFFÉRENTS SYSTÈMES CORPORELS (LOCOMOTEUR OSTÉO-ARTICULAIRE ET MUSCULO-TENDINEUX, RESPIRATOIRE, URINAIRE, ENDOCRINIEN, NERVEUX (INCLUS ORGANE DES SENS), DIGESTIF, REPRODUCTION, CIRCULATOIRES CARDIO-VASCULAIRE ET LYMPHATIQUE).
- PRATIQUE ENTRE APPRENANTS
- LA COLLECTE D' INFORMATION : L' ANAMNÈSE
- BASES D' INTERPRÉTATION DES INFORMATIONS, C' EST-À-DIRE ASSOCIER AUX SIGNES CLINIQUES DES DYSFONCTIONS DE L' ORGANISME
- LE TRAITEMENT EST PLANIFIÉ ET DES OBJECTIFS FIXÉS SUR LA BASE DE L' INTERPRÉTATION DES DONNÉES
- LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITEMENT CORRESPOND AUX OBJECTIFS PLANIFIÉS ET SONT ÉVALUÉS
- PRINCIPES DE SANTÉ ET MALADIE SELON LA THÉRAPIE NATURELLE
- NOTIONS DE PATHOLOGIE HUMORALE SELON PISCHINGER ; APPROCHE DES TEMPÉRAMEMENTS SELON HIPPOCRATE
- LA FLORE INTESTINALE ET LE CANDIDA ALBICANS
- L' ÉQUILIBRE ACIDO-BASIQUE
- RELATION ENTRE SYSTÈME NERVEUX AUTONOME ET SYSTÈME ENDOCRINIEN
- ÉTUDE DE CAS CONCRETS ET PRATIQUE ENTRE APPRENANTS
- EXAMENS 4H

TOTAL

13J-104H

+ TEMPS DE PRATIQUE PERSONNELLE (50 SCÉANCES D' 1H15)

62H30

+ 3 SÉANCES DE RÉFLEXOLOGIE À RECEVOIR PAR UN PROFESSIONNEL DIPLÔMÉ

4H

+ UNE AUTO-ÉVALUATION SUR LE PARCOURS DE FORMATION

4H

TOTAL DE FORMATION :

174H30

ACCRÉDITATIONS :

- **DIPLOME DE RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE (ASCA) ET DE MASSAGE DES ZONES RÉFLEXES DU PIED (N°81 RME), SOIT 174H30 DE RÉFLEXOLOGIE**

LE SYSTÈME OFFICIEL DE FORMATION EN SUISSE PERMET LA VOIE DE L' ÉQUIVALENCE POUR SE PRÉSENTER À UN DIPLOME FÉDÉRAL RECONNU PAR LA CONFÉDÉRATION. LES HEURES PROPOSÉES DANS CETTE FORMATION FONT PARTIE DE L' IDMET (IDENTIFICATION DE LA MÉTHODE) DE LA RÉFLEXOTHÉRAPIE RECONNUE PAR L' ODA-KT EN SEPTEMBRE 2016 (WWW.ODA-KT.CH, ORGANISME FÉDÉRAL FAÏTIER AGISSANT AU NOM DU SEFRI, L' OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION). AINSI, IL EST POSSIBLE DE VALORISER LES HEURES DE FORMATION (AU MOINS LES 104H PRÉSENTIELLES) AU TITRE DE L' ÉQUIVALENCE POUR PRÉTENDRE PRÉSENTER LE CERTIFICAT DE BRANCHE (IL FAUT EXCIPER DE 500H DE FORMATION PRÉSENTIELLE AU TOTAL) PUIS PASSER L' EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR POUR VALIDER LE DIPLOME FÉDÉRAL DE THÉRAPEUTE COMPLÉMENTAIRE.